

Rapporteur : M. BOLLIET Dominique

M. BOLLIET Dominique, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur ce rapport, Monsieur le Maire. Donc cette année les entretiens territoriaux de Strasbourg se dérouleront à Lyon. Ils rassembleront environ 2.000 personnes issues du monde de la fonction publique, élus, fonctionnaires, sur toutes les questions concernant les collectivités locales. Nous participerons à l'organisation de ce grand événement, qui aura lieu les 4 et 5 décembre, par une subvention de 20.000 €

M. ROYER François : Vous nous proposez de verser une subvention de 20.000 € pour l'organisation des Entretiens territoriaux de Strasbourg dont vient de parler M. Bolliet, avec une convention avec le CNFPT. Nous ne critiquons pas l'utilité de ces moments d'échanges entre les cadres de collectivités territoriales, cependant nous considérons que ce n'est pas à la Ville de subventionner cet événement.

Vous avez tenté de nous expliquer en commission qu'en fait, cette subvention va couvrir les frais de participation des agents de la Ville à cette rencontre, c'est de l'habillement tout simplement. La participation des cadres doit être prise en charge sur les crédits formation de la Ville, et c'est au CNFPT, et à lui seul, de financer cet événement.

Je rappelle que l'essentiel de son financement provient du produit issu de la cotisation obligatoire versée par les collectivités territoriales et leurs établissements publics. La Ville de Lyon, par cette cotisation, contribue annuellement au budget de ce Centre. Un rapport sévère de la Cour des Comptes de 2011 sur la gestion de cet organisme a parlé, je cite, d'une « abondance de ressources » avec des recettes issues des cotisations qui ont bondi de 35,3 % entre 2004 et 2009.

Malgré les observations de la Cour des Comptes, et malgré la volonté du précédent Gouvernement de baisser le taux de cotisation des collectivités, vos amis socialistes ont rétabli cette cotisation à 1 % au 1^{er} janvier 2013 et en plus, ils ont rajouté depuis de nouvelles dépenses, comme la suppression du jour de carence dont on a parlé tout à l'heure.

Donc, nous voterons contre cette subvention. Voilà un autre exemple d'économie que pourrait faire la Ville, le Centre a largement les moyens de payer.

M. LE MAIRE : Lorsque les entretiens ont lieu à Strasbourg, on accueille un événement, la Ville et la Communauté urbaine participent toujours au financement. Je dirai par exemple des entretiens des Communautés Urbaines à Marseille -je n'ai pas regardé- mais vraisemblablement la Communauté urbaine de Marseille, sans doute aussi la Ville un peu, ont participé. Cela se fait ainsi, cela se faisait à Strasbourg sous cette mandature, sous la mandature d'avant, sous celle encore d'avant, mais vous, vous êtes dans la novation, vous voulez effectivement empêcher toutes les réunions.

Personnellement, je trouve que c'est plutôt pas mal que les directeurs de services et les agents des collectivités locales puissent effectivement échanger entre eux. Je trouverai toujours que ce qui n'est pas bon quelquefois, c'est le manque de repères et si un certain nombre d'élus aussi allaient plus souvent dans les villes, à mon avis peut-être qu'ils auraient une vision plus conséquente de la façon dont il faut penser l'avenir d'une grande agglomération comme celle de Lyon.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Lyon Divers Droite a voté contre.)

(Adopté.)